

AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT L'ELABORATION DE L'AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE -AVAP- DE LA COMMUNE DE REVEL

Par Arrêté n°A39-2019 du 2 août 2019, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la commune de Revel (31250).

A cet effet, Monsieur Jean-Louis PUIG, huissier de justice honoraire en retraite, a été désigné commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulouse, par décision n°E19000104/31 du 19 juin 2019.

L'enquête publique se déroulera du : **LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 8h30 au VENDREDI 18 OCTOBRE 2019 17h00**, à la Mairie de Revel, aux jours et aux heures habituels d'ouverture au public : *le lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à midi, puis 14h à 17h30 ; le mardi : 13h30 à 17h30 ; le vendredi : 13h30 à 17h.*

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences afin de recevoir toute personne qui le souhaiterait, à la mairie de Revel :

- Le lundi 16 septembre 2019 de 15h30 à 17h30 ;
- Le samedi 28 septembre 2019 de 10h à 12h ;
- Le jeudi 10 octobre 2019 de 15h30 à 17h30 ;
- Le vendredi 18 octobre 2019 de 15h à 17h

En vue de recueillir les observations éventuelles.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'AVAP, pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à Monsieur le commissaire-enquêteur, Mairie de Revel - 20 rue Jean Moulin - 31250 Revel ; ou par voie électronique à l'adresse courriel suivante : avap.ep@mairie-revel.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis au Président de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois seront tenus, pendant un an, à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes et à la Mairie de Revel ; et seront consultables sur le site internet de la Mairie de Revel : www.mairie-revel.fr

La Communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois est l'autorité compétente. Toute demande d'information peut être adressée par courrier à l'attention de Monsieur le Président, 20 rue Jean Moulin 31250 REVEL, ou par mail à l'adresse suivante : accueil@revel-lauragais.com

Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois, 20 rue Jean Moulin, 31250 REVEL

